

CR CHSCTD du 03/01/2022

Présent-es : DASEN, SG, IEN Adjoint, CPD, FSU (Alain Grenier, Jean Luc Guillemote, Dominique Pernot), FO, UNSA

Le CHSCTD s'est réuni de 18h à 20h15 en visio.

En préambule, la DASEN rappelle que la doctrine à suivre est de maintenir les écoles ouvertes.

Infos transmises par l'Administration :

- Longue présentation de la DASEN de son action vis à vis des Elu-es de Côte d'Or les encourageant à constituer des dossiers permettant une participation financière de l'Etat pour l'achat de capteurs de CO2). La DASEN indique s'être mise en contact avec les deux associations de maires et l'agglo pour cela.

Une personne référente est désignée afin d'être un interlocuteur (Laurent Meunier) pour les collectivités avec pour mission d'aider à la constitution des dossiers de demande. Présentation des modalités de constitution des dossiers et des calculs des montants susceptibles d'être versés. La date limite de constitution des dossiers a été repoussée à fin avril (initialement se terminait fin décembre)

Interventions du SNUipp FSU 21: Nous avons demandé que soit réalisé un recensement des écoles équipées, la DSDEN n'ayant pas actuellement de vision du taux d'équipement, soit directement via ses services et sinon via la Préfecture. La FSU s'interroge sur le report de la date de constitution des dossiers qui sous entend en creux qu'il n'y a pas d'urgence à s'équiper puisqu'on envisage d'avoir à traiter des dossiers jusqu'à fin avril.

- La DASEN informe qu'un courrier détaillé à destination des directeurs, directrices et IEN est en cours de finalisation. Sans entrer dans les détails, elle indique que ce courrier apportera les éléments nécessaires à la gestion des écoles dans le contexte sanitaire actuel. Cette lettre est depuis arrivée dans les écoles.

Intervention OS : Nouvelle demande des OS de privilégier la communication de la DSDEN vers les écoles sur celle des IEN qui n'ont pas toujours la même réactivité dans la transmission des informations. Il est rappelé que comme depuis le début de la pandémie, les informations arrivent trop tard et que le Ministère continue à diffuser dans les médias des instructions sans en avertir en amont les principaux concernés.

- La DASEN annonce un recrutement de 7 contractuel-les pour pallier le manque de remplaçants. 5 personnes ont déjà effectué ce travail l'année dernière. 2 recrutements de nouvelles personnes + un avis favorable pour une autre, mise en attente dans l'éventualité d'un nouvel appel. Ces personnes sont actuellement sur le terrain.

Remarque OS : Est ce un nombre suffisant pour couvrir les besoins ? Réponse évasive de la DASEN... Elle a demandé à ses services la liste des personnes retraitées récemment afin de pouvoir éventuellement les solliciter.

- La DASEN annonce l'annulation jusqu'à fin janvier des formations statutaires (Stages, Animations pédagogiques, constellations). Elle précise que dans le cadre d'un allègement des tâches des directrices et directeurs les APC et les enquêtes non urgentes sont suspendues. Pas de réunion du groupe départemental des directeurs d'école en janvier (reportée courant mars)

Interventions SNUipp FSU 21 : Nous demandons que la situation des collègues actuellement en formation CAFIPEMF et CAPPEI fassent l'objet d'une attention particulière. La DASEN assure que les jurys d'évaluation seront informés des manques liés au report ou annulation de certains temps de formation.

Le SNUipp FSU 21 signale que les mesures présentées comme devant alléger les tâches de direction sont dérisoires. Beaucoup de directeurs et directrices n'ont pas à assurer d'APC. Par ailleurs, le SNUipp FSU a demandé de suspendre ou de supprimer l'enquête de la DEPP sur les petites sections de maternelle (21 classes de côte d'Or concernées), enquête extrêmement chronophage et particulièrement malvenue dans le contexte sanitaire que nous traversons. Fin de non recevoir de la part de la DASEN car il s'agit d'une demande du ministère. Le SNUipp FSU va poursuivre ses démarches afin de demander la suspension voire l'annulation de cette enquête.

- Sorties scolaires : La DASEN a rappelé les règles de la FAQ sur ce sujet.
- Mise en place nouveau protocole : La DASEN rappelle les conduites à tenir si cas covid ou cas contact. Pas de fermeture de classe si trois cas.

Interventions SNUipp FSU :

Le protocole n'exclut pas des fermetures possibles. Qui est donneur d'ordre dans ce cas ? Réponse DASEN : c'est l'autorité sanitaire qui décide, l'ARS est donc décisionnaire après échanges avec DSDEN et Préfecture.

Quelles consignes ont été transmises aux IEN à propos de la tenue des réunions institutionnelles en présentiel ?

Réponses DASEN : Pas de consignes transmises, chaque organisateur devra apprécier la pertinence de rester en présentiel ou pas. Le SNUipp FSU 21 a demandé le distanciel afin de mettre les personnels en sécurité.

- La DASEN annonce envisager un recrutement de contractuels administratifs pour chaque circonscription. Les contours de leurs missions restent flous malgré les demandes de précision formulées. Pas de précision également sur le timing de cet éventuel recrutement.

Questions SNUipp FSU 21 :

- Quand les distributions des masques et des autotests se feront elles ?
L'Administration n'a pas confirmé la distribution de masques annoncée pourtant pour fin décembre ou début janvier. Réponses confuses mélangeant la distribution des masques inclusifs réalisée fin décembre et celle des masques pour tous les personnels. L'Administration considère que les masques distribués en début d'année sont utilisables jusqu'en avril. Il est rappelé que des masques inclusifs ont été distribués pour les enseignantes de maternelle et de CP. Pas de réponse à propos des autotests.
Le SNUipp FSU 21 a demandé a minima des masques chirurgicaux et demandé d'envisager un équipement en masques FFP2. Le SNUipp FSU a rappelé que les établissements hospitaliers refusent l'accès aux personnes équipées de masques en tissu et à ce titre réclame une meilleure protection de tous les personnels. En ce qui concerne les autotests rien ne semble prévu dans les semaines à venir. Le SNUipp FSU exige la mise à disposition d'autotests et si possible ne présentant pas de date de péremption dépassée comme cela a été parfois le cas en décembre.

- Maintien des activités piscine : Le SNUipp FSU 21 s'est étonné du maintien des activités de natation dans le contexte sanitaire actuel alors qu'elles avaient été suspendues avant les vacances. La DASEN indique qu'elle suit les directives ministérielles. Le SNUipp FSU 21 demande la suspension de ces activités.
- Travail en présentiel et en distanciel : Le SNUipp FSU 21 a rappelé son opposition au travail en distanciel puisque tout est fait pour maintenir coûte que coûte les écoles ouvertes. La DASEN a relayé la parole ministérielle en indiquant la mise en place dans les écoles de plan de continuité pédagogique. Elle a redit que la demande était de maintenir « un lien pédagogique ». Le SNUipp FSU 21 considère que ce lien peut et doit se limiter à ce que chaque enseignant-e décide. Il n'est pas possible de laisser croire que l'on peut à la fois assurer un travail en présentiel et un travail en distanciel à l'instar de ce que claironne le ministre de l'Éducation nationale.

Infos diverses :

- Les autorisations d'absences pour les personnels vulnérables sont-elles reconduites ? Pas de réponses claires car le texte les régissant étaient valables jusqu'au 31/12. Pour l'instant seraient reconduites selon les mêmes modalités. Point à préciser.
- La DASEN a indiqué avoir entamé, à la demande du ministère, un recensement de potentiels lieux de scolarisation pour les enfants des professions prioritairement scolarisés en cas de fermetures de leur classe d'origine. Aucune précision sur les modalités d'accueil, de scolarisation et d'encadrement de ces élèves n'a été apportée par la DASEN.